



Fiche de suivi

Juillet 2006

Secteur : Equipements de loisir

Président Directeur Général : M. Philippe Guglielmetti

Code ISIN : FR0004063295

Date d'inscription Marché Libre : 21/04/2006

Code Reuters : MLARC.PA

Code Bloomberg : MLARC FP

Cours d'introduction : 12,00 €

Cours au 21/07/2006 : 9,95 €

Cours le plus haut 1 an : 15,50 €

Cours le plus bas 1 an : 9,95 €

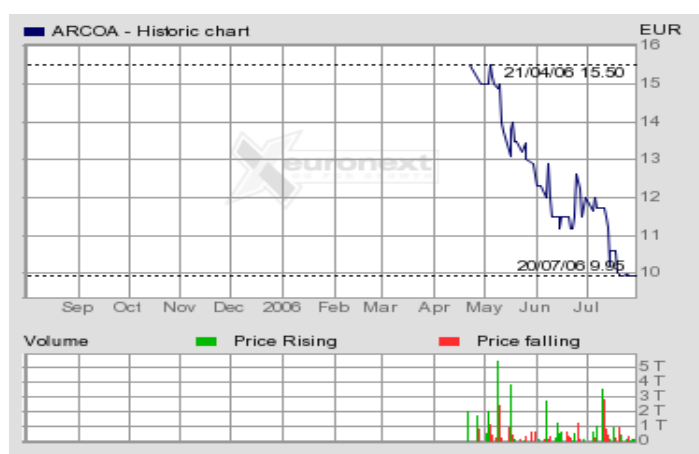
Capitalisation boursière: 10 242 599

Nombre de titres : 1 029 407

Répartition du capital

Actionnariat	% du capital
Famille Guglielmetti	21,07%
Autres	41,60%
Flottant	37,32%

Graphique historique



Chiffres Clés au 31 août 2005

en K €	2005	2006p*	2007p*
Chiffre d'affaires	7 965	9 549	15 318
Résultat d'exploitation	296	537	1 440
Résultat net déclaré	35	451	960
Marge d'exploitation	3,72%	5,62%	9,40%
Marge nette	0,44%	4,72%	6,27%
Capitaux propres	1 080	1 531	2 491
Dettes nettes	1 931	2 157	3 440

* Source société

1. Le marché des yachts à moteur de plaisance

Le marché des yachts à moteur commence à 12 mètres et se segmente en 3 catégories :

- les yachts de 38' à 80' (entre 12m et 26m)
- les super-yachts entre 80' et 165' (entre 26m et 54m)
- les méga-yachts au-delà de 165' (au-delà de 54m)

Le marché de la plaisance moteur est un marché en constante progression. Entre 1980 et 2000, la progression du nombre d'unités produites a été de 6,6%. Ce marché est estimé en valeur à près de 9Md€, dont le segment 38'-80' représente près de 74%.

L'Europe et les Etats-Unis dominent largement le marché mondial des constructeurs de yachts à moteur et de super-yachts.

En France, selon des statistiques publiées par la Direction Générale de la Mer et des Transports, le nombre de plaisanciers est estimé à 4 millions et les nouvelles immatriculations par pays d'origine du constructeur, dans la catégorie bateau à moteur, classent la France au 1^{er} rang. Force est de constater la bonne santé de la plaisance en France.

ARCOA, leader français sur le yacht à moteur de 500 K€ à 1 M€, souhaite densifier sa gamme de bateaux et être ainsi capable de prendre des parts de marché dans un secteur où les opportunités sont nombreuses et où la concurrence reste encore modeste.

2. ARCOA, une marque à très forte notoriété

Fondé en 1946, ARCOA fut la première entreprise au monde à fabriquer des bateaux sur le plan industriel. ACM, créé en 1955, fut à l'origine un chantier naval de construction de petits bateaux de plaisance. Ces deux constructeurs verront la réalisation de vedettes qui marqueront leur époque jusqu'à 2004, date à laquelle le groupe SEY, associé à Green Recovery, acquiert le site industriel de Colombelles et reprenne la construction et la distribution des gammes ACM et ARCOA.

En février 2006, le groupe SEY change de nom et reprend le nom prestigieux d'ARCOA. Légende vivante dans le monde des yachts à moteur, ARCOA véhicule une image très forte auprès des plaisanciers et occupe désormais une place de leader en France dans le créneau des yachts à moteur de 500 K€ à 1 M€.

ARCOA s'appuie sur 2 gammes de bateaux, l'une fabriquée par sa filiale ACM et l'autre sous le nom patronymique d'ARCOA.

ACM, plus de 50 ans d'activité, a construit plus de 1 300 bateaux, et depuis sa création, ARCOA a réalisé plus de 2 000 yachts, avec actuellement une gamme comprise entre 38' et 62' (12m à 19m).

Outre les très bonnes performances marines, ce qui caractérise la gamme ARCOA est une qualité de finition supérieure. La clientèle ciblée est plus une population à la recherche de yachts de très haut de gamme, performants et rapides, pour des sorties à la journée ou le week-end.

3. Un segment de marché à forte valeur ajoutée

ARCOA est quasiment sans concurrents français dans la gamme des 14 – 20 mètres (38' à 70'). En effet, chez Bénétéau, la gamme des yachts à moteurs, le dernier et plus grand modèle de la gamme, l'Antarès 13,80, mesure 13,95 mètres et chez Guy Couach, ce segment de taille est représenté seulement par 2 modèles.

ARCOA veut mettre l'accent sur ce segment, les 38 à 70 pieds, qu'il considère comme extrêmement porteur car l'offre s'adresse à une population sans forte contrainte budgétaire assurant ainsi à la société d'excellentes marges.

Il existe un potentiel de 6 millions de personnes disposant d'avoirs financiers suffisants pour acquérir un yacht à moteur de 38 à 80 pieds.

C'est donc une des raisons qui pousse ARCOA à développer sa gamme de bateaux dans ce segment.

4. Des performances encourageantes

Le chiffre d'affaires d'ARCOA se décompose en 3 pôles :

- 80% du CA provenant de la vente de bateaux neufs
- 16% du CA provenant de la vente de bateaux d'occasion
- 4% du CA provenant de l'activité SENCHIA, activité de charter (location avec équipages) qui reste encore très modeste pour l'instant

En matière de résultat d'exploitation, ARCOA devrait réaliser une marge d'exploitation consolidée de près de 6% en 2006 puis de 9,4% en 2007. En se limitant à l'activité vente de bateaux neufs, la marge d'exploitation atteint près de 14,7% en 2006 et près de 16,6% en 2007. A titre de comparaison, la marge 2006 est estimée à 13,7% pour la société Guy Couach et à 13,9% pour Rodriguez Group.

L'introduction d'ARCOA à la Bourse de Paris, en avril 2006, reflète des motivations fortes :

- se doter de moyens financiers pour accompagner sa croissance interne ou profiter d'opportunités de marché
- accroître sa notoriété, déjà forte, et renforcer sa crédibilité
- donner à la société la possibilité dans le futur de faire éventuellement appel public à l'épargne pour financer son développement.

Détection potentielle de conflits d'intérêt

Banque d'affaires	Contrat d'animation	Liens Corporate	Trading / Participation pour compte propre	Intérêts personnels de l'analyste	Communication à l'émetteur	Autres sources de conflits d'intérêt	Listing sponsor
Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui

Bien que les informations exposées dans ce document proviennent de sources considérées comme dignes de foi, Europe Finance et Industrie n'en garantissent ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni la fiabilité. Les opinions et appréciations peuvent être modifiées ou abandonnées sans avis préalable. Les calculs et évaluations présentés ont pour but de servir de base à nos discussions. Vous vous engagez à effectuer de façon indépendante votre propre évaluation de l'opportunité et de l'adaptation à vos besoins des opérations proposées, notamment en ce qui concerne les aspects juridiques, fiscaux et comptables. En outre, notre analyse ne peut être considérée comme une offre ou une sollicitation de souscription, d'achat, de vente ou de prêts de valeurs mobilières ou autres instruments financiers auxquels il est fait référence ici. La responsabilité d'Europe Finance et Industrie ne saurait être engagée, directement ou indirectement, en cas d'erreur ou omission de leur part ou en cas d'investissement inopportun de la vôtre. Ce document étant la propriété d'Europe Finance et Industrie, toute reproduction même partielle est interdite sans autorisation préalable d'Europe Finance et Industrie. Copyright. Europe Finance et Industrie, 2006, Tous droits réservés. Autorité de régulation dont relève Europe Finance et Industrie : Autorité des Marchés Financiers (AMF).